

*Ambassadeur Bassiou JENSE*

22

VERIFIER AU PRONONCE

**DECLARATION DU SENEGAL**  
**A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA GAMBIE**

**Monsieur le Président,**

La délégation du Sénégal voudrait pour commencer, souhaiter, au nom des plus hautes Autorités sénégalaises, la chaleureuse bienvenue à la délégation de la République sœur de Gambie et lui exprimer ses vœux de fraternité.

Ma délégation salue les efforts réalisés par le Gouvernement gambien suite aux recommandations formulées lors de l'EPU de 2010, notamment dans les domaines relatifs à l'éducation, à la santé et à la prise en charge des droits des personnes handicapées.

Exprimant son appréciation positive des mesures prises par l'Etat gambien relatives, entre autres, à la réforme de la justice à l'effet de la rendre plus indépendante, ma délégation l'exhorte à poursuivre dans ce sens.

Ma délégation voudrait aussi inviter le Gouvernement gambien à continuer à accorder plus d'attention au droit à la vie et à la sécurité des personnes, conformément aux recommandations de l'Examen Périodique Universel de 2010.

En effet, il est important, comme le rapport de l'expert indépendant l'a souligné, de permettre à tout individu en conflit avec la loi et, notamment les personnes condamnées à mort, de bénéficier de toutes les voies de recours possibles.

Pour terminer, ma délégation, exprimant ses vœux de succès à la délégation gambienne, l'encourage à persévérer dans ses efforts et exhorte la Communauté internationale à fournir une assistance technique à la République sœur de Gambie, de manière à l'aider à poursuivre, avec succès, les réformes tendant à accroître le respect et la promotion des droits de l'homme de nos chers frères et sœurs gambiens.

**Jé vous remercie de votre aimable attention.**